

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2024

Étaient présents : Mmes LEAU Valérie, MONTAJAULT Sophie, GORON Claudine, TAVET Dominique, MM. LEBLANC Jean-Michel, SERVANT Christian, PENIN Loïc, RACAULT Cyril, et HANSE Eric.

Étaient excusés : M. DEVERGNE Julien et Mme BOBEAU Audrey

DÉLIBÉRATIONS :

❖ Adressage – Orches :

- Madame le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom a donné aux rues, voies, places et lieudits sur la commune :

* **Adoptée à l'unanimité.**

❖ Modification sens unique de circulation Lotissement « le clos fleuri » - Orches :

- Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le sens unique de circulation sur la voie communale « Lotissement le Clos Fleuri » dans l'agglomération de la commune d'Orches afin de faciliter le repérage, le travail des préposées et des services publics tels que les secours et la connexion aux réseaux et d'autres services commerciaux et ceux sans modifier la numérotation au sein du ledit lotissement.
- Considérant que sur la voie communale « Lotissement le Clos Fleuri » située dans la commune d'Orches, il est nécessaire de modifier le sens unique de la circulation en contournant le parterre enherbé sur la première à gauche pour les usagers entrant dans le lotissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la modification du sens unique de circulation sur la voie communale « Lotissement le Clos Fleuri »,
- de charger Madame le Maire d'établir l'arrêté municipal permanent.

❖ Tarifs location salle des fêtes au 1er janvier 2025 :

- Révision du montant du chèque de caution :
 - * Une caution d'un montant de 500 € au lieu de 300 € sera demandée pour la réservation : **Adoptée à l'unanimité.**

Commémoration du 11 novembre :

- ❖ Rendez-vous à 11h à la mairie,
- ❖ Suivi du pot de Pot de l'amitié à la Maison des Associations. Le pot de l'amitié sera offert par M. GUIBERT Raymond pour remercier la municipalité de lui avoir offert l'insigne porte-drapeaux.

TRAVAUX 2025 :

- Voirie 2025 : Réunion voirie à Lenclôtre le jeudi 14 novembre 2024,
- Aire de jeux : à voir lors de la prochaine réunion en décembre 2024.

TRACTEUR :

- MM. SERVANT Christian, DEVERGNE Julien, des élus et BLANCHARD Philippe, l'agent technique ont choisi un tracteur de la marque DEUTZ.
- Le devis d'un montant de 74 760 € TTC en déduisant la somme de 12 000 € liée à la reprise de l'ancien tracteur soit **un montant total de 62 760 € TTC**, a été validé par Madame le Maire.
- Le tracteur sera livré début mars 2025.
- Financement par le biais d'un prêt avec un taux à 2.05% (-1% pour les collectivités)

- 1^{ère} échéance en mars 2026.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Bois** : - Point fait avec M. DUCROS et M. GUERIN.
 - M. TOUILLET Kévin fera le bois sur le chemin de Poitiers afin de rouvrir la partie côté route « Chemin de St Jacques ».
 - M. CAZIN remercie la commune pour son chemin et est informé qu'il ne fera pas de bois l'an prochain.
- **Poubelles** : Préparation du sol pour les dalles bétons fournies par Grand Châtellerault.
- La locataire du logement situé au 17 rue des Erables va quitter le logement au 31 janvier 2025.
- Remise de la légion d'honneur à Mme LAMBERT Pierrette :
 - Nommer un lieu au nom de Pierrette LAMBERT (école ?) ou mettre une plaque étant née à Orches ? A réfléchir.
- Problème « Les Caves » : Trou dans la route mais problème entrée des caves chez les propriétaires qui n'ont pas répondu aux mails de Madame le Maire.
- Les chemins ruraux restent en l'état actuel sauf le chemin de Poitiers. Il y a une prescription trentenaire pour les chemins « occupés » par les agriculteurs.
 - Il existe un problème actuel avec le chemin occupé par Monsieur BERTIN : La Mairie va lui adresser un courrier prochainement.
 - Il est possible de lister tous les chemins ruraux existants et chemins ruraux non entretenus par la commune qui sont nommés et les validés par une délibération.
- Compte-rendu fait par Mmes MONTAJAULT Sophie et TAVET Dominique à la suite de la réunion liée au PLU i HM : un bureau d'études va être recruté pour assistance, médiation et pédagogie. Le prochain conseil communautaire aura lieu le 18 novembre 2024.
- Compte-rendu fait suite à la réunion transition économique : taxes de séjour, gîtes, investissement sur la commune de Bonneuil-Matours, taux de chômage d'environ 7%, offres d'emploi qualifiées non pourvues, ... Les anciens locaux PANIVI à Châtellerault vont être occupés par une boulangerie industrielle, le traiteur Hémon se développe, le fleuriste Eglantine ferme... .
- Distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans prévue le samedi 21 décembre 2024.

Point Réunion des Associations :

- Tous les présidents étaient présents sauf celui du club du ball-trap.
- Beaucoup de membres hors commune.
- Il y a un cours supplémentaire soit le jeudi pour l'association Pat 'Country pour les débutants.
- Foot : Problème sur le stade :
 - Un camion ne peut pas passer par la barrière : le stationnement est possible sur le côté.
 - Revoir l'éclairage dans les prochaines années pour un passage en LED
 - Changement du chauffe-eau.

ECOLE :

- Demande d'un sèche-dessin et d'un rideau sur les portes des 2 classes.
- La fontaine à eau a été réparée.

PROCHAINE RÉUNION : LUNDI 10 DÉCEMBRE 2024 à 19H00

Le Maire,
Valérie LEAU

